

DANS L'OMBRE ET LA LUMIÈRE

DOSSIER DE PRESSE



Exposition de Marielsa Niels
Une commande de l'Ordre des Avocats
de Clermont-Ferrand

Chapelle de l'ancien Hôpital général - Rue Ste-Rose - Clermont-Fd
Entrée libre du mardi au samedi de 10h à 19h

07 | 21
JUIN 2016

EXPOSITION

L'Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand vous dévoile enfin les grandes lignes de son événement artistique de l'année, une première dans l'histoire du barreau !

Du 7 au 21 juin, l'Ordre des Avocats vous invite à découvrir son exposition de photographies intitulée :

DANS L'OMBRE ET LA LUMIÈRE

du mardi au samedi de 10h à 19h
à la Chapelle de l'ancien Hôpital général, en entrée libre.

Afin de briser les clichés véhiculés par les films et les séries télévisées, **l'Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand a demandé à la photographe Marielsa NIELS de poser un autre regard sur le métier d'avocat.** Un projet innovant qui permet au barreau de rapprocher le grand public de l'avocat.

Durant plusieurs mois, la photographe a donc suivi certains avocats du barreau de Clermont-Ferrand dans leur quotidien professionnel : cabinets, permanences, expertises, audiences, etc. Ces photographies sous la forme de reportage se mêlent à des clichés plus intimistes rendant hommage à la robe d'avocat et à l'exercice de la plaidoirie où le geste et les silences ont toute leur importance.

Au total, une centaine de photographies en noir et blanc et en couleurs est exposée selon une scénographie en quatre temps. En ouverture d'exposition, Marielsa NIELS nous interpelle sur le stéréotype, l'idée reçue autour de l'avocat. Un questionnement pour mieux nous laisser entrer dans leur quotidien : en pénétrant leurs cabinets, en revêtant leur robe, et enfin en assistant spectateur à la mise en scène de la plaidoirie. **Il s'agit d'une véritable immersion dans l'intimité de la profession d'avocat, où l'humanité et l'émotion traversent le simple cadre de la photographie.**

Deux temps-forts viendront ponctuer cette exposition :

- le vernissage de l'exposition (sur invitation) **le mercredi 8 juin à partir de 19h30 ;**
- le finissage de l'exposition ouvert à tous **le mardi 21 juin en musique jusqu'à 21h**

Durant les deux semaines d'exposition, les 413 avocats du barreau peuvent également investir le lieu pour des rendez-vous avec leur clientèle.



Monsieur Frédéric FRANCK
Bâtonnier de l'Ordre
des Avocats
de Clermont-Ferrand

LA PROFESSION D'AVOCAT NE PEUT SE FAIRE QU'AVEC PASSION.

Elle évolue, se transforme, s'adapte à notre société, tout en restant implantée au cœur même de la cité.

Loin des images d'Epinal, les 413 avocats du Barreau de Clermont-Ferrand, ont entendu s'ouvrir sous l'œil de Marielsa NIELS, photographe, à qui il a été demandé de porter un regard sur notre activité quotidienne, dans la lumière d'une salle d'audience ou dans l'ombre de nos cabinets respectifs.

L'avocat conseille, assiste, défend, protège.

Il demeure le confident, le professionnel que l'on appelle à toute heure du jour et de la nuit. Avec l'objectivité de penser que rien ne sera gagné grâce à lui, mais également rien perdu de son fait.

L'ouvrage qu'il vous est proposé de découvrir révèle le reflet de nous-mêmes.





Marielsa NIELS
Photographe

LA MÉCONNAISSANCE PEUT AMENER AU MÉPRIS, À LA MÉFIANCE, COMME À LA SUBJUGATION.

Le regard que peut avoir la société sur un groupe de personnes m'a toujours interpellé ; cela se traduit le plus souvent par la mise en place d'un imaginaire collectif fait de clichés qui ne sont en fin de compte qu'un méli-mélo de choses récentes ou anciennes, vraies ou fausses, d'idéalisations ou de caricatures.

L'Ordre des avocats de Clermont-Ferrand m'a confié un travail photographique pour porter un autre regard sur le métier qu'il représente.

En suivant certains d'entre eux j'ai pu constater leurs différentes approches et modes de pensées. J'ai vu que pour eux ce n'est pas un métier d'apparence mais un métier d'engagement. Grâce à leur complicité et en les accompagnant dans leur quotidien, j'ai approché leur univers.

Qui sont les avocats ? Quels stéréotypes leur sont attribués ? Que faut-il en retenir et que faut-il écarter ?

Dans cette exposition, je propose une série en plusieurs volets, tentant ainsi d'amener à la découverte des différentes facettes de ce métier et de ceux qui le composent, entre les coulisses et le devant de la scène.

Derrière une profession se cachent des personnes avec des émotions, des envies, des idées, des causes à défendre, des exigences, des contradictions, des peurs, des imperfections...

La justice n'est faite que par des femmes et des hommes.

Marielsa Niels est née en 1986 en France. Elle s'installe à seulement 21 ans en tant que photographe auteure indépendante et son activité n'a cessé de croître depuis.

L'Italie, le Canada, le Liban, le Niger, l'Angleterre, le Portugal et bien sûr la France vont accueillir les œuvres de Marielsa, au total pas moins de 40 expositions partout dans le monde en moins de 10 ans. De Pauillac à Paris, de Clermont-Ferrand à Vancouver, la photographe ne craint ni la proximité des petites villes, ni l'effervescence des grandes métropoles.

Après de nombreuses parutions dans des magazines nationaux, comme Causette, le Parisien Magazine, l'Express, Réponse Photo, Focus numérique et l'acquisition de ses œuvres par des collectionneurs français et new-yorkais, Marielsa Niels touche en 2013 la presse internationale avec The Issue Magazine puis L'Oeil de la Photographie.

Le travail de cette artiste rassemble des thèmes variés comme l'enracinement, la temporalité, la condition féminine, la mémoire et le corps. La dimension sociétale est omniprésente dans ses œuvres.

Sa démarche de photographe s'articule autour de deux grands axes : le point de vue atypique et la mise en scène, qui font la richesse créative de Marielsa. Ces deux directions se nourrissent l'une l'autre tout en restant distinctes.

Margaux Bouchardon









REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier la ville de Clermont-Ferrand, représentée par son maire Monsieur Olivier BIANCHI, son service culturel et technique, ainsi que toute l'équipe de l'Opéra de Clermont-Ferrand.

Évidemment rien n'aurait été possible sans les participants à ce projet, qu'ils soient avocats, magistrats, conseillers, greffiers, fonctionnaires de justice et personnes civiles ayant accepté d'apparaître sur ces photographies.

C'est avec chaleur que nous soulignons leur confiance ainsi que celle des présidents et procureurs qui ont autorisé les séances photos lors de certaines audiences.

Mention spéciale à Christine, Sonia et Mouad pour s'être prêtés au jeu avec disponibilité, naturel et gentillesse.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du Conseil de l'Ordre pour leur adhésion et leur concours à ce projet innovant.

Un grand merci à Anita, Brigitte, Marie-Josée, Marion, Marjorie, Mélanie, Nelly et Vanessa de l'Ordre des Avocats, ainsi que Aude pour leur travail quotidien sur ce projet.

Nous remercions enfin nos partenaires : Groupe Centre France La Montagne, France Bleu Pays d'Auvergne, le magasin BoConcept, l'agence de communication Octopus, ainsi qu'AG2R La Mondiale.

Monsieur le bâtonnier Frédéric FRANCK
et Marielsa NIELS photographe



L'ORDRE DES AVOCATS DE CLERMONT-FERRAND

Avec 413 avocats inscrits au 1^{er} janvier 2016, l'Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand, est **le troisième barreau de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes** et parmi les trente premiers de France (sur 161 au total).

• LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ORDRE

Le conseil de l'ordre est composé de 21 avocats élus par leurs pairs pour un mandat de trois ans. Il est présidé par le Bâtonnier (dont le mandat est de deux ans).

Actuellement, le bâtonnier élu pour 2015-2016 est Maître Frédéric FRANCK.

LE CONSEIL DE L'ORDRE DE L'ANNÉE 2016 SE COMPOSE DES MEMBRES SUIVANTS :

- > Claude SAVARY, ancien bâtonnier
- > Olivier FRANÇOIS, ancien bâtonnier
- > Henri ARSAC, ancien bâtonnier

- > Claude AUJAMES
- > Patrick PUSO
- > Jean-Yves RESCHE
- > Maud VIAN
- > Olivier TOURNAIRE
- > Laurent RAUZIER
- > Philippe FARGES, trésorier
- > Sandrine LEGAY

- > Christine ROGER
- > Renaud PORTEJOIE
- > Josette DUPOUX
- > Sophie BONICEL-BONNEFOI
- > Laure VAILLANT
- > Philippe GATIGNOL
- > Katia CHEMIN-NORMANDIN
- > Antoine PORTAL, secrétaire
- > Marie-Christine SLIWA-BOISMENU
- > Ludovic PETITRENAUD

• SES MISSIONS

Le conseil de l'ordre se réunit au moins une fois par mois pour traiter de toutes les questions concernant l'exercice de la profession d'avocat.

À CLERMONT-FERRAND, LE BARREAU A TROIS FONCTIONS PRINCIPALES :

- > fonction réglementaire : il actualise le règlement intérieur du barreau ;
- > fonction administrative : il valide l'inscription des avocats, leur omission, leurs spécialités, et définit les conditions d'exercice professionnel ;
- > fonction financière : il fixe les budgets et les cotisations dues par chaque avocat.

LE MÉTIER D'AVOCAT

• LA PROFESSION ET SES MISSIONS

L'avocat exerce une **profession indépendante**. Il délivre des conseils, des avis et des consultations en toutes matières juridiques. Il rédige des actes juridiques sous seings privés.

L'avocat est habilité à négocier et à arbitrer les litiges de toute nature. Il est conseil des entreprises et des particuliers. La profession d'avocat est régie par des règles strictes, notamment en matière de déontologie. Ces principes sont les suivants :

- > **le secret professionnel** : l'avocat ne doit en aucun cas dévoiler les secrets et les confidences que son client lui a révélés ;
- > **la confidentialité** : s'applique lors de négociations entre plusieurs avocats ;
- > **l'indépendance** : l'avocat ne doit obéir à aucune pression extérieure pour délivrer ses conseils ;
- > **la loyauté** : l'avocat s'engage à communiquer ses pièces et ses conclusions à la partie adverse, ce qui garantit un niveau égal de connaissances entre les deux parties et favorise le débat contradictoire.

Il intervient comme **conseiller ou défenseur en toutes circonstances et en tous lieux**, où sont en jeu l'honneur, la liberté et les intérêts moraux ou patrimoniaux des personnes, des entreprises et des collectivités.

Enfin, l'avocat est tenu à une obligation de formation continue d'un volume horaire de 20 heures par an, dont il répond devant son ordre.

LES AVOCATS CLERMONTOIS SONT MOBILISÉS POUR

VOUS DEFENDRE
et VOUS GARANTIR
un accès égal au
DROIT POUR TOUS.

*mon Avocat,
proche de moi.*



Contact presse

Vanessa CHARTREUX
Chargée de Communication

Ligne directe : 04 73 37 96 68
communication@barreau-clermont.fr

Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand
Palais de Justice
16 place de l'Etoile
63000 CLERMONT-FERRAND

www.barreau-clermont.avocat.fr

